



“Les Clairet,”



Parole d'élue

Mardi 1^{er} septembre sera le jour de rentrée pour les 180 enfants qui fréquentent l'école Jules Ferry. Ils pourront découvrir les travaux effectués dans les bâtiments durant les vacances (peinture, changements de portes, isolation phonique de plafonds, changements de luminaires).

Toutes ces réalisations étaient programmées depuis le début 2020, ce qui représente près de 80.000 €, qui ont été investis avec le concours du Conseil Départemental et de l'Etat.

Pour cette rentrée 2020, quelques changements :

- Mme Acher prend la direction du groupe scolaire.
- L'accueil et la sortie des élèves de Mmes Bazemont Victor et Acher se fera dorénavant, Rue du Pressoir.
- Pour les autres classes, il n'y a pas de changement : entrée et sortie de l'école, Rue de l'ancienne mairie, place Cerghizel.
- L'accès aux garderies du matin et du soir se fera par la Rue de l'ancienne mairie, place Cerghizel.
- **Le port du masque est obligatoire pour les parents accompagnant les enfants.**

Bonne rentrée à tous.

Murielle HERVIER, Responsable des affaires scolaires

■ Le saviez-vous ?

La taxe d'aménagement est une taxe dûe en France pour toute construction de maison individuelle ou lors d'un agrandissement (abri de jardin, piscine...).

Son calcul est réalisé par les services des impôts après dépôt des documents officiels en Mairie. Son montant est composé d'une part communale et d'une part départementale. Chaque collectivité est libre de fixer son taux. Elle est payable en deux fois (1^{ère} et 2^e date anniversaire de l'acceptation de l'autorisation d'urbanisme).

Sur le site www.tax-amenagement.fr, vous pouvez calculez cette taxe et bénéficier d'une attestation de calcul à utiliser dans votre plan de financement.

■ Groupe scolaire Jules Ferry

La rentrée des classes aura lieu le mardi 1^{er} septembre à 08h20.

Pour la rentrée des petites et moyennes sections de Mme Bazemont Victor, l'accueil sera échelonné selon le planning affiché début juillet au portail principal.

A ce jour, nous ne connaissons pas la situation sanitaire pour la rentrée. Aussi, les horaires et les lieux d'accueil sont susceptibles de changer. En cas de changements, ils seront affichés fin août au portail principal (Rue de l'ancienne mairie).

Toute l'équipe enseignante vous souhaite, chers parents et chers élèves, une très bonne fin de vacances. Au plaisir de vous retrouver très prochainement. La Directrice.

■ Bibliothèque

Avec les événements liés à la COVID, la bibliothèque fonctionne différemment depuis plusieurs semaines, ce qui n'est pas toujours évident pour certains d'entre vous.

Sachez que la mairie et moi-même, mettons tout en oeuvre afin d'assurer un service de lecture dans des conditions optimales.

Aussi, **à partir du lundi 7 septembre**, la bibliothèque sera ouverte au public les mercredis après-midi de 14h00 à 18h00 et les samedis matins de 10h00 à 12h00.

Les rendez-vous sont toujours possibles, n'hésitez pas à me contacter au 02 37 42 65 90.

Recommandations importantes : le port du masque est obligatoire dans l'enceinte de la bibliothèque. Du gel hydroalcoolique sera disponible à l'entrée afin de pouvoir manipuler les livres. L'entrée dans la structure sera limitée à 3 personnes maximum. La lecture sur place ne sera pas possible et le temps du choix de livres sera limité.

Enfin, toutes les animations au sein de la bibliothèque sont annulées pour le mois de septembre. A très bientôt. Laëtitia

+ www.luray.fr : rubrique *Actualités*

■ ALPEL

Le confinement et les mesures sanitaires ne nous ont pas permis de finir l'année comme prévu. Aussi, nous nous adaptons.

Pour les élèves de CM2 rentrant au collège en septembre (promotion 2019-2020), la distribution des clés USB se déroulera le samedi 5 septembre en même temps que la remise des dictionnaires offerts par la municipalité.

Tous les élèves scolarisés cette année, ils recevront un livre en septembre.

Par ailleurs, qui dit rentrée, dit assemblée générale pour l'ALPEL. Elle aura lieu le **vendredi 18 septembre à 20h00, salle municipale**. Nous vous y attendons nombreux, tout en respectant les gestes barrières et muni de votre masque.

+ www.luray.fr : rubrique *Votre commune / Associations*

■ Messe de la St Clair

La messe annuelle est maintenue. Elle se déroulera **dimanche 13 septembre à 11h00**, à l'église St Rémi.

Attention : La distanciation est en vigueur et les places sont limitées. Prévoir votre masque.



Retrouvez toutes ces infos et plus, sur notre site internet www.luray.fr
Mairie de Luray - 14, rue de Dreux - 28500 Luray • Tél. 02 37 46 17 11

